



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises : Hauts-de-Seine

Question écrite n° 50521

Texte de la question

M Jacques Brunhes attire l'attention de M le ministre delegue a l'industrie et au commerce exterieur sur la situation de l'entreprise Chenard et Walcker a Gennevilliers. La direction vient en effet d'annoncer le licenciement de trente et un salaries sur quarante-cinq, du fait d'une baisse de charges pour 1992 reelle mais temporaire. Il est en effet prevu un niveau important de commandes pour 1993. La mauvaise conjoncture actuelle dans l'industrie automobile est particulierement dure pour les sous-traitants, les donneurs d'ordre y ayant moins recours. Dans le secteur de la construction de rames de metro, les perspectives de commandes existent avec la RATP, la ligne d'Honolulu et les lignes no 8 et de Mexico. Il lui demande, en premier lieu, d'intervenir aupres du gouvernement mexicain pour que la vente de la societe nationale CNCF (constructeur nationalise de materiel ferroviaire), qui bloque les consultations pour la fabrication de voitures neuves equipant la ligne 8, soit reglee rapidement. Il est a souligner que la division par trois des effectifs de l'entreprise ne lui permettra pas d'honorer les commandes futures de moyeux pour les metros. Cette entreprise souffre egalement de la non-reconduction du contrat triennal avec le GIAT pour la livraison d'embrayages et de pieces de reparation. Il lui demande en second lieu d'intervenir pour permettre la diversification progressive des productions vers le materiel civil, les salaries demandant depuis plusieurs annees une telle mesure, necessaire pour la perennite de l'entreprise et previsible du fait de l'acceleration du processus de desarmement mondial. Cette diversification peut en effet s'accomplir en multipliant les cooperations avec les entreprises publiques, notamment Renault. La competence et la qualite du travail effectue a Chenard et Walcker, entreprise symbole de l'histoire de l'industrie automobile francaise, sont reconnues internationalement. Derniere en date, la RATP a pu apprecier ces qualites et la rapidite des salaries, quand il a fallu remplacer dans l'urgence, pour raison de securite, les moyeux defectueux a collerette de ses rames. Le groupe est en capacite de produire presque integralement toutes les pieces d'un moteur. Ses unites de production peuvent absorber de tres fortes montees en charge. Son savoir-faire est important dans la mecanique automobile. Chenard et Walcker peut developper la fabrication d'ensembles de transmission, de boites de vitesses, d'embrayages et de ponts-moteurs, non seulement pour les vehicules militaires, mais aussi pour des vehicules automobiles, tout particulierement pour les vehicules utilitaires. L'entreprise pourrait egalement entretenir des relations industrielles avec la division machinisme agricole de Renault, qui sous-traite une bonne partie de son equipement militaire. Chenard et Walcker a des capacites, des competences, des savoir-faire precieux pour l'industrie francaise. Ils sont menaces pour des difficultes conjoncturelles de courte duree. Il lui demande d'etudier toutes les possibilites et d'intervenir pour permettre a l'entreprise de passer ce cap momentanement difficile, et, a plus long terme, de se developper.

Texte de la réponse

Reponse. - Lors du comite d'entreprise du 20 octobre 1991, la direction de la societe Chenard et Walker a annonce le licenciement de 31 personnes sur un effectif total de 51 personnes. Cette decision a ete motivee par le fait que le principal client de la societe, le service central des approvisionnements de l'armee de terre, a interrompu ses commandes. En outre, le contrat triennal portant sur la livraison d'embrayages et de pieces de reparation pour les chars AMX 30 - ancienne generation - n'a pas ete renouvele. Par ailleurs, les commandes de

ponts-moteurs pour les rames de metros pneumatiques des nouvelles lignes de Mexico sont actuellement bloquées. Privée de ces contrats d'importance, la société Chenard et Walker n'a enregistré en 1991 que des petites commandes, notamment de la part de la RATP. En conséquence, le chiffre d'affaires, qui était de 40 millions de francs en 1991, ne serait plus, selon les dernières prévisions, que de 13 millions de francs en 1992. La procédure de licenciement était donc inévitable. Les 31 personnes licenciées travaillaient essentiellement à la fabrication. Ceci étant, le potentiel d'études a été préservé. La direction espère que l'activité redémarrera et compte sur le contrat avec le métro de Mexico, dont elle a été jusqu'à présent le fournisseur exclusif pour les ponts-moteurs.

Données clés

Auteur : [M. Brunhes Jacques](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50521

Rubrique : Matériels ferroviaires

Ministère interrogé : industrie et au commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie et au commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 1991, page 4764